



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De SAINT-NAZAIRE LES EYMES

Judi 12 novembre 2020 – 12h/13h30



Compte-rendu

Présents :

Conseillers municipaux enfants : Arnaud Benjamin, Bellon Lisa, Blanchard Valentine, Buard Lucie, Canevet Noemie, Challon Nathan, Chatain Apolline, Fernandes Gabriel, Fernandez Joaquim, Gabelle Capucine, Léger-Villa Pierre, Lemaignan Gaspard, Linard Lenzo, Sautier Margaux

et

Michèle Flamand, Maire ; Eric Charpentier, délégué aux affaires scolaires ; Martina Stumpf, Jean-Pierre Ancelin, adjoint aux travaux ; Denis Berne et Georges Garcia, Conseillers municipaux ; Valérie Monzat, responsable service enfance-jeunesse.

Excusées : Elodie Bouzon-Marchand, Catherine Lambinet.

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

Pendant que les enfants mangent, Michèle Flamand revient sur la cérémonie du 11 novembre qui s'est tenue la veille à SNE. Cette année les enfants n'ont pas été associés comme les années précédentes pour cause de crise sanitaire. La cérémonie a consisté en des discours (lecture de la lettre du Ministère + mot personnel de Mme Le Maire) + dépôt d'une gerbe (composition florale comprenant des fleurs coupées piquées dans une mousse) sur le monument aux morts. La cérémonie a été clôturée par le chant de la Marseillaise. Les bâtiments publics comme le monument aux morts avaient été « pavoisés » (mise en place des drapeaux : Français et Européen). Etaient présents quelques militaires, un pompier, quelques élus, la députée, Camille Gaillard-Minier + 16 personnes (public).

1- Vote du compte-rendu de la séance du 15/10/20

Le compte-rendu est relu et approuvé à l'unanimité. Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

2- Vote des projets

L'ensemble des projets est relu et le vote est mené. Il en ressort le choix des 3 projets suivants :

- 1- L'organisation d'une journée de « défis sportifs » (9 voix)
- 2- La création d'un concours de pâtisserie (8 voix)
- 3- La création de pistes cyclables sur la commune (7 voix)

Plusieurs autres projets obtiennent 1 à 3 voix, certains nécessitant peu d'investissement, ils pourront être étudiés par les élus du CMA, en parallèle.

Un débat naît alors sur ces projets (beaucoup d'idées, de remarques) et des premières pistes de travail sont précisées :

- Pour les pistes cyclables : l'élus aux travaux précise qu'un travail est actuellement en cours au niveau du CMA. Il propose donc de continuer ce travail avec la commission et de le présenter au CME dans quelques mois afin de récolter leurs retours : avis, commentaires, idées...
- Le concours de pâtisserie : Michèle FLAMAND et Eric Charpentier proposent d'associer une autre idée qui était de mener une action de solidarité. Eric connaît bien La Banque alimentaire et propose que ce concours puisse y participer en offrant les gâteaux réalisés à cette organisation. Il pourrait également être proposé une intervention dans les classes à ce sujet et une visite pour le CME des entrepôts de Sassenage. Les enfants approuvent.
Il faudra créer des groupes de travail pour cette manifestation : règlement à définir, récompenses, communication, jury, critères d'évaluation...
- La journée de « défis sportifs » : il est décidé de commencer par ce projet qui nécessite beaucoup de travail et en particulier de définir exactement le contenu. Des groupes de réflexion sont alors proposés pour que chacun donne des idées d'activités. Ce travail sera poursuivi et synthétisé le 26 novembre prochain.

Prochains Rendez-vous

Jeudi 26 novembre à 12h45 au Pôle enfance : groupes de travail

Objectifs : que chaque rapporteur de groupe fasse part à l'ensemble du CME des propositions + création de groupes par thématique

Organisation : pour les enfants qui mangent à la cantine : rien de spécial à prévoir. Ils mangeront tous au 1^{er} service et resteront ensuite au Pôle enfance pour travailler. Pour les externes, ils doivent revenir à 12h45 directement au pôle enfance.

Jeudi 10 décembre : prochain CME en salle Cartier-Millon

Prochain Conseil Municipal d'Enfants : Jeudi 10 décembre 2020 - 11h45
--